

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1868.

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME SEIZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille, 24.

—

28 Décembre 1868.

DESCRIPTION

DES

MÉTAMORPHOSES DE L'ANOMALA VITIS

PAR

E. MULSANT ET VALÉRY MAYET

(Présentée à la Société linnéenne le 14 juillet 1866.)



Les espèces de Lamellicornes comprises dans le genre *Anomala*, présentent dans leur transformation un fait curieux, qui n'a pas encore été signalé. La larve, au lieu de faire glisser vers la partie postérieure de son corps la peau qui s'en détache, au moment où elle passe à son second état, reste dans cette peau flétrie, qui sert alors de cercueil à la nymphe.

L'Anomala Vitis dépose dans le mois de juillet ses œufs dans le sable des dunes, ou dans des lieux analogues. Quelques jours après naît la larve, dont voici la description :

Larve allongée, semi-cylindrique, courbée en arc en état de repos.

Tête plus étroite que le reste du corps, convexe; d'un roux jaune, peu luisant; glabre; légèrement ruguleuse; offrant les traces de deux lignes enfoncées naissant du milieu du bord postérieur et divergentes en devant; chargée, vers la base, entre les deux lignes précédentes, d'un trait médian lisse et légèrement saillant; creusée d'une faible fossette au-devant de celui-ci.

Épistome transverse, rectangulaire; d'un roux jaune; subruguleux; marqué d'un point noir ou obscur à chacun de ses angles postérieurs.

Labre d'un jaune roux; plus large que long; en ligne droite à son bord postérieur; arqué sur les côtés, en ogive ou presque en demi-cercle, en devant; ruguleux; glabre vers sa base, cilié en devant.

Mandibules assez allongées; médiocrement arquées; creusées d'un sillon prolongé depuis la base jusqu'aux deux tiers et sensiblement, carénées de chaque côté de ce sillon; subcornées et d'un flave roussâtre à la base, cornées et noires à l'extrémité; tronquées et entières à celle-ci; munies d'une molairo basilaire au côté interne.

Mâchoires d'un flave roussâtre; à un seul lobe presque de même grosseur ou un peu conique; garni sur la moitié antérieure de son côté interne de petites dents noires, mêlées à quelques cils spinosules, muni seulement de cils raides ou flexibles sur la moitié postérieure de son côté interne.

Palpes maxillaires d'un flave roussâtre; filiformes; aussi longuement prolongés que le lobe maxillaire; arqués sur celui-ci; de quatre articles: les 1^{er} et 3^e un peu plus grands que les 2^e et 4^e.

Menton transverse.

Lèvre épaisse, au moins aussi longue que large, portant deux *palpes labiaux*, composés chacun de deux articles.

Antennes insérées vers l'angle postéro-externe des mandibules; avancées au moins jusqu'à la partie antérieure de celles-ci; d'un flave roux; de cinq articles: le 1^{er} tuberculiforme, court: le 2^e cylindrique, égal aux deux cinquièmes du suivant: le 3^e, cylindrique, un peu plus long que les deux derniers réunis: les 4^e et 5^e presque égaux en longueur: le 4^e un peu avancé en dessous en forme de sole: le 5^e obtriangulaire, obliquement coupé à son extrémité, à côté externe le plus long.

Corps composé de treize anneaux; semi-cylindrique, convexe en dessus, presque plan en dessous; presque d'égale grosseur, légèrement plus large sur les 11^e et 12^e anneaux, arrondi à l'extrémité; d'un livide flavescens sur les dix premiers segments, ardoisé sur les suivants; chargé sur les dix premiers de plis transverses sur le dos et d'un bourrelet assez faible sur les côtés: les trois premiers ou thoraciques, presque égaux, à peine aussi longs, pris ensemble, que le 13^e, garnis en dessus de poils doux et courts; les suivants presque égaux: les 5^e à 9^e garnis sur le dos de poils courts et spinosules: le 10^e presque glabre: les 11^e et 12^e glabres, graduellement plus grands: le 13^e au moins aussi long que les 11^e et 12^e réunis, garni en dessus de poils

doux et soyeux près de la base, spinosules et dirigés en arrière près de l'extrémité et sur la seconde moitié de la partie inférieure : ces poils contribuant à la progression de la larve.

Anus transverse.

Dessous du corps presque plan ; d'un livide flavescent et garni de poils doux sur les neuf ou dix arceaux antérieurs, ardoisé sur les derniers arceaux.

Pieds au nombre de trois paires, situées sous chacun des trois premiers arceaux ; d'un livide flave ou roussâtre, composés : 1° d'une hanche très-courte ; 2° d'une cuisse cylindrique, au moins aussi longue que les pièces suivantes ; 3° d'une jambe composée de deux pièces : la 1^{re} en forme de trochanter, plus avancée en dessous qu'en dessus ; la 2^e arquée en dessous ; 4° un tarse également arqué en dessous, terminé par un ongle : ces pieds garnis de poils blonds, assez longs, plus nombreux et moins doux ou moins flexibles sur la jambe et sur le tarse.

Stigmates orbiculaires ; d'un flave roux, marqués d'un point obscur dans leur milieu ; situés sur le bourrelet latéral, sur la même ligne longitudinale : le 1^{er} près du bord postérieur du premier arceau ; les 2^o à 9^o sur les côtés de chacun des 4^o à 11^o arceaux.

Cette larve vit dans les dunes, à 15 ou 20 centimètres de profondeur, aux pieds des plantes ; mais on peut l'élever avec de l'avoine dont les racines lui servent de nourriture.

Vers le milieu de mars, elle se creuse dans le sable un tombeau dont elle durcit les parois, et bientôt après elle se transforme en nymphe.

En passant à ce second état, la larve, comme nous l'avons dit, ne fait pas, suivant l'usage, glisser vers l'extrémité de son corps, la peau qui se détache de ce dernier, mais elle se transforme dans cette peau, dans laquelle la nymphe repose comme dans un cercueil.

Cette particularité curieuse paraît être commune à toutes les espèces de ce genre ; car la même chose a lieu chez l'*A. oblonga*.

Voici la description de la nymphe :

NYMPHE. *Corps* arqué. *Tête* inclinée, laissant apparaître les diverses parties de la bouche de l'insecte futur. *Yeux* noirs, réniformes.

Antennes inclinées sur les côtés de la poitrine, en partie voilées par les pattes antérieures. *Élytres* et *ailes* divergentes, embrassant par leurs extrémités les côtés de la poitrine. *Pieds* convergeant vers la partie médiane du dessous du corps : les quatre antérieurs ne dépassant pas le bord postérieur de la poitrine : les derniers, prolongés presque jusqu'à l'extrémité du corps. *Abdomen* composé de neuf segments, plus distincts en dessus qu'en dessous : les six premiers, courts : les trois derniers plus grands : le dernier, arrondi postérieurement, garni de poils fins, et formant en dessous une sorte de bourrelet.

Cette nymphe se transforme en insecte parfait vers la mi-juin.
